académie Bordeaux
direction des services départementaux de l'éducation nationale Gironde

PROCEDURE DE SIGNALEMENT COVID19 POSITIF

(Directeur d'école / chef d'établissement)

Un ou des cas positifs sont diagnostiqués parmi les élèves ou les personnels de l'école / l'établissement

↓

Prendre aussitôt l'attache du médecin ou de l'infirmier de proximité pour finaliser la liste des cas contacts à risque

↓

Informer le cabinet du Directeur académique et transmettre la liste des cas contact en envoyant :

1. La fiche de signalement d'un cas positif
2. Le fichier – liste des cas contacts à risque affinée avec le médecin / infirmier de proximité

Envoi à faire sur les adresses :

- dsden33-covid19@ac-bordeaux.fr (cabinet du Directeur académique)
- Copie : covid19@ac-bordeaux.fr (cellule de suivi du rectorat)
- *Copie IEN de circonscription pour les écoles*

Informer la collectivité

↓

La cellule médicale de suivi de la DSDEN validera la liste et prendra l'attache de l'ARS et de la CPAM

↓

La cellule médicale de suivi confirme à l'école / l'établissement la liste des cas contacts pour information des familles et des personnels concernés